

# CERTIFICAT DE QUALITÉ

## NF PARQUETS

Société : **COMPAGNIE FRANCAISE DU PARQUET**  
 Usine : Rue du Pré Neuf - 58400 MYENNES - France  
 Identification N°: **94**

### BOREALE PARQUETS CONTRECOLLES

**Composition :**

Parement :  
 - 3 frises de 70 mm sans chanfrein  
 - essence : Chêne  
 - épaisseur : 3,3 mm  
 Ame : HDF (épaisseur 8 mm)  
 Contrebalancement : placage Pin (2 mm)

**Dimensions :**

Épaisseurs : 13 mm  
 Largeur maxi : 206 mm  
 Longueur : 1090 mm

**CLASSEMENT D'ASPECT :** Pr-FCBA / Ru-FCBA / Sélection selon CdC du référentiel  
 CONFORT / AUTHENTIQUE selon CdC du Titulaire

APTITUDE A  
L'USAGE

**Les caractéristiques géométriques :** Selon NF EN 13489 et § 3.2.1 de la partie 3 des prescriptions techniques du Référentiel

**Humidité des bois :** Selon NF EN 13489 (5 à 9 %)

**Verrouillage mécanique (clip) :** force linéique selon ISO 24334 > 4500 N/m

**Comportement sous caisson climatiseur (NF B 54-008) :** Conforme en pose collée et en pose flottante (2 sous couches "Tramisol HD" et "Sap 70 pro V")

CLASSEMENT  
D'USAGE  
Selon XP B 53-

**Brut**

/

**Vernis**

31 : Déco (finition teintée) / Natural (finition satinée) / Oléane (finition mat)

**Huilé**

/

**OPTION COMPATIBILITE SOLS CHAUFFANTS :** oui jusqu'à largeur maxi 206 mm en pose collée dans les conditions définies dans le DTU 51.2 et en pose flottante dans les conditions définies dans le DTU 51.11

**OPTION COMPATIBILITE SOLS CHAUFFANTS/RAFRAICHISSANTS :** oui jusqu'à largeur maxi 206 mm dans les conditions définies dans le DTU 51.2 uniquement en pose collée

cofrac



FCBA atteste de la conformité du produit décrit ci-dessus, dans les conditions prévues par les règles générales de fonctionnement des certifications de FCBA sous marque NF et du référentiel de la Marque NF Parquets.

Ces documents dans leur version en vigueur ainsi que la liste des entreprises et produits sous certification sont disponibles sur le site Internet : [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr).

Ce certificat est fondé sur un contrôle permanent et ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année. Seules les lames de parquets dont les bottes ou les emballages sont revêtus de la Marque NF peuvent se prévaloir du présent certificat. Le marquage des produits doit être conforme selon le référentiel NF Parquets en vigueur.



INSTITUT  
TECHNOLOGIQUE

Numéro de Certificat : **61/11/034-18**

Annule et remplace N° 61/11/034-17

Date d'émission : 6 septembre 2024

Valable jusqu'au : **31/12/2024**

Pages :

LE DIRECTEUR CERTIFICATION  
ALAIN HOCQUET

